VOL VI SAINT-HYACINTHE, 10 AOUT 1917 No. 32

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

L'AUGMENTATION DES TAXES

Le conseil municipal a adopté il y a quelques semaines déjà les règlements imposant les taxes annuelles à Saint-Hyacinthe. Les contribuables qui ont reçu leurs factures pour leurs impôts municipaux ont trouvé une augmentation assez considérable dans les montants qu'ils auront à payer au trésor public.

Les taxes spéciales ont été portées de 19 cents à 44 cents dans le cent dollars, et la taxe foncière sera à l'avenir de un dollar par cent piastres au lieu de soixante-quinze cents, telle qu'elle était en ces dernières années.

Quelques contribuables s'imaginent que cette augmentation considérable est due au fait que le conseil municipal actuel a entrepris une nouvelle politique d'améliorations dans les rues. Cela n'est vrai que pour une partie de l'accroissement de la nouvelle taxe spéciale.

La raison principale de l'augmentation réside dans le fait que les conseils qui se sont succédés à l'Hôtel-de-Ville depuis au-delà de quarante ans, n'ont pas cru devoir administrer les affaires publiques suivant la loi qui exige que les dépenses annuelles soient couvertes par les revenus annuels, et que tout emprunt doit être payé par un fonds d'amortissement d'au moins un pour cent par année. Et la loi, en imposant ces obligations, ne suit que la dictée du bon-sens.

Aujourd'hui, si nous constatons une augmentation anormale dans nos comptes de taxes, nous le devons au fait que les conseils qui ont précédé celui que nous avons aujourd'hui n'ont pas suivi la loi. Dans le but de ne pas accroître le fardeau des taxes sur les contribuables d'il y a quinze, vingt et vingt-cinq ans, qui auraient pu cependant les supporter beaucoup plus facilement que les citoyens d'aujourd'hui, ces administrations ont laissé accumuler déficits sur déficits et ont négligé de mettre de côté le fonds d'amortissement nécessaire au rachat des débentures émises pour améliorations publiques,

Le résultat ultime de cette politique molle a été que ceux qui ont profité directement de ces dépenses n'en ont pas payé le coût et que la génération d'aujourd'hui aura à payer pour racheter des emprunts qui ont été employés à effectuer des améliorations dont la plus grande partie sont disparues.

Il y a deux ou trois ans un emprunt de cent mille dollars est devenu échu. D'après la charte son paiement devait être effectué par un fonds d'amortissement qui devait être prélevé chaque année par le conseil municipal et déposé à une banque. Quand il est devenu dû il n'y avait pas un sou en banque pour le rencontrer, le conseil ayant négligé de prélever le montant annuel nécessaire.

Le conseil actuel a été obligé d'emprunter cent mille dollars à un taux assez élevé pour payer cette dette qui aurait dû l'être par les contribuables ayant résidé à Saint-Hyacinthe dans les quarante années précédentes,ce qui revient à dire que les propriétaires actuels font une perte sèche de cent mille dollars pour le bénéfice de ceux qui sont disparus et qui ont bénéficié de cette dépense considérable.

Les déficits annuels ont aussi aggravé cet état de choses et il n'y a rien d'étonnant de voir nos taxes s'élever cette année le conseil municipal étant assez sage pour respecter la loi et le bon-sens administratif.

Le conseil municipal en décidant de porter les taxes au niveau où elles doivent se trouver pour équilibrer les obligations annuelles a fait preuve d'esprit public, et tous les citoyens ayant à coeur les intérêts de la la ville lui sauront gré d'avoir eu l'énergie qui a manqué aux administrations anciennes.

Il n'y a pas de doute que si le conseil eut laissé se continuer cet état de choses, que dans quelques années le crédit de notre ville aurait été compromis à tout jamais.

A l'heure actuelle la ville doit environ deux cent mille dollars qui auraient dû être payés par ceux qui nous ont précédés. Ceux qui ont bénéficié en grande partie des améliorations qui ont occasionné cette dette, grâce au manque d'énergie de nos anciens conseils, ont pu rejeter sur nos épaules le fardeau de ces dépenses. Il nous faut aujourd'hui les payer et il faut surtout qu'une politique aussi imprévoyante et aussi injuste pour l'avenir de la ville cesse.

L'action du conseil municipal est un pas dans la bonne direction, et elle sera approuvée par tous les gens bien pensants.

LES TITRES

On continue de discuter à Londres de l'achat des titres honorifiques et des abus criants auxquels il peut donner lieu.

Chose bizarre ! Cette discussion suit de près la nomination du baron Athelstan, né Graham et dont la noblesse se mesure, non pas au nombre de ses aïeux mais au nombre de colonnes que le "Star" a mises à la disposition des jingoes.

TROR TARD

Les journaux torys reviennent à la charge contre Sifton: son intervention, disent-ils, leur a fait le pire tort dans l'Ouest.

Quand M. Sifton publia sa fameuse lettre, les torys l'accueillirent avec empressement; ce n'est que devant l'indignation populaire dans l'Ouest que M. Borden et ses amis s'aperçoivent qu'ils ont joué une mauvaise carte.

DEUX BELLES REUNIONS A ST-DAMASE ET A STE-MADELEINE DIMANCHE DERNIER

LES ELECTEURS DE CES DEUX ENDROITS ONT APPLAUDI LES ORATEURS LIBERAUX QUI ONT DENONCE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. L. J. Gauthier, député de St-Hyacinthe et candidat libéral dans les comtés unis de St-Hyacinthe-Rouville, a tenu, dimanche, deux importantes assemblées, l'une à St-Damase et l'autre à Ste-Madeleine. Comme c'est l'habitude dans les comtés ruraux, tous les électeurs de ces deux paroisses étaient présents et ils ont écouté avec une grande attention les orateurs qui leur ont mis devant les yeux la politique ruineuse et scandaleuse du gouvernement Borden. M. Gauthier et les orateurs qui l'accompagnaient, MM. Chs. Quéry et Armand Boisseau, notaire, ont été vigoureusement applaudis, et M. Gauthier prendra certainement tout le vote de ces paroisses aux prochaines élections.

La première réunion eut lieu à St-Damase. Dans leurs discours, MM. Charles Quéry, et L. J. Gauthier ont parlé de la conscription. C'est le dernier dimanche probablement que la liberté de parole existe au pays, déclare M. Quéry, car il est probable que cette semaine le gouvernement mettra sa loi en vigueur et il nous faudra nous taire. La clôture existe déjà à la Chambre des Communes et maintenant nous n'aurons plus droit de venir devagt l'électorat du pays défendre ce que nous croyons être la justice, sans risquer le pénitencier. En un mot nous n'aurons plus le droit de parler contre la conscription, dit M. Quéry.

Le vaillant tribun populaire dénonça ensuite les nationalistes de 1911, traîtres à leurs promesses et à leurs engagements de 1911. Il rappela ce scandale Rogers et son blanchissage par deux vieux juges.

M. L. J. Gauthier recommande à tous les électeurs l'union devant l'ennemi. On vous attaquera de front et de côté, dit-il, aux prochaines élections. On fera le siège de vos convictions ; on vous insinuera que Laurier est aussi responsable de la conscription que Borden ; on vous demandera de voter pour des candidats supposés être indépendants. J'espère que vous leur direz : "Nous connaissons cette sorte d'indépendance". Ce sera la répétition de 1911. Les bleus feront feu de tout bois ; ils tenteront de diviser pour régner.

A Ste-Madeleine l'assemblée fut tenue devant l'hôtel de M. Azarie Roy.

M. Armand Boisseau de St-Hyacinthe, dénonça vigoureusement l'administration conservatrice. Il prouva que le gouvernement Borden-Rogers est digne du mépris public. Il raconta par le menu les scandales de bottes, d'achats de chevaux, d'Allison, de Mlle Edwards. Quel est l'homme que le peuple canadien doit tenir responsable de ces scandales, demande M. Boisseau ? C'est M. Borden. C'est lui qui a tout laissé faire et n'a jamais rien dit ; c'est lui qui est le chef de l'administration et qui doit rendre compte des méfaits de ses collègues.

En terminant, M. Boisseau flétrit l'alliance des nationalistes et des conservateurs. Il espère qu'elle ne se renouvellera pas. Le peuple canadien n'a déjà été que trop trompé.

M. Charles Quéry fut l'orateur suivant. Il fit une terrible charge contre l'honorable M. Meighen, l'âme damnée de M. Borden et le rédacteur et le défenseur de la conscription.

L'orateur a aussi dénoncé sir Cliford Sifton qui, dit-il, est en train d'acheter une grande partie de la presse ontarienne et de l'ouest. Ce M. Sifton est un bien triste sire. En 1911, il lutta contre la réciprocité au cri de "No trade, no truck with the Americans." Il ne faisait pas cela par patriotisme mais simplement par intérêt, pour grossir son sac d'écus qui, croyez, dit M. Quéry, a des proportions énormes.

Et c'est le même homme, le même Sifton, celui que Sir Wilfrid Laurier a jeté à la porte, qui s'enveloppe aujourd'hui dans les plis du drapeau britannique. Il vient nous prêcher la loyauté et le patriotisme afin de diviser les libéraux de l'Ouest et maintenir la suprématie du groupe de l'argent M. Sifton accuse aussi, dit M. Quéry, ses adversaires de traîtres et lance le cri de tous ceux qui détestent la langue française au Canada, le "Win the War Party", cri absolument faux et hypocrite.

M. Quéry parle ensuite du Baron Athelstan de Huntingdon (sir Hugh Graham) qui serait mieux dénommé le "Baron de la Blague", dit M. Quéry, parce qu'il se sert de son journal pour empoisonner l'opinion publique, diviser les races qui habitent le pays. Le "Baron de la Blague" est le prophète du jingoïsme et le "Star" en est l'organe.

Les dernières paroles de M. Quéry sont un appel à l'union de tous les vrais Canadiens autour de Sir Wilfrid Laurier qui est le seul capable de sauver la situation.

M. L. J. Gauthier a vivement intéressé ses électeurs en leur faisant une biographie de "Bob" Rogers, puis il passe au dernier crime du gouvernement Borden, l'achat du chemin de fer Canadien Nord. Il déclare que MM. Mackenzie et Mann, qui sont maintenant millionnaires, veulent vendre la balance de leurs dettes au gouvernement et qu'en les achetant MM. Borden-Meighan-Rogers et Cie se rendent responsables d'une somme d'environ $400,000,000. Et cela, dit M. Gauthier, au moment où le pays se saigne pour soutenir plus de 400,000 soldats.

LE BAILLON

Nous avons toujours réclamé une plus grande liberté de la presse au Canada, particulièrement en notre province. Nous sommes donc loin d'approuver la clause intercalée dans la loi de conscription, par laquelle les journaux seront bâillonnés aussitôt que cette loi deviendra en vigueur. Mais, tout en joignant nos protestations à celles de nos confrères, nous sommes bien obligé d'admettre que certains journaux n'auraient pu faire pis qu'il n'ont fait pour amener le gouvernement à cette extrémité, sinon le justifier d'appliquer le bâillon à tous les organes de l'opinion publique.

L'organe attitré du nationalisme intransigeant, mesquin et réactionnaire, depuis trois ans, par la plume orgueilleuse et tranchante de son chef, n'a cessé de vomir les pires injures contre l'Angleterre et de répudier la France, faisant de son mieux pour paralyser le recrutement dans la province de Québec et soulever les provinces anglaises contre nous. M. Viviani fut l'objet de son dédain autocratique lorsque cet illustre représentant de la France mit le pied sur la terre canadienne et vint à Ottawa, faire le discours mémorable que l'on sait, devant la Chambre des Communes. M. Bafour ne fut pas, non plus, épargné, lorsqu'il nous apporta la promesse du triomphe de la démocratie sur l'autocratie représentée, dans la guerre actuelle, par l'Allemagne et son alliée l'Autriche. Et depuis qu'il est question de conscription, accablant M. Borden de son mépris, et dénonçant, en même temps, Sir Wilfrid Laurier comme dangereux, ce journal pousse ses lecteurs aux pires excès, tente d'égarer nos compatriotes afin de leur cacher le précipice qu'il a creusé de longue main pour les y engloutir.

La preuve la plus évidente de l'œuvre néfaste accomplie par ce journal. c'est que les journaux des provinces anglaises ceux de l'élément fanatique, particulièrement, et quelques autres, mal renseignés, mettent tous les Canadiens-français dans le même sac que son directeur, M. Bourassa, affirmant qu'il est le principal interprète des idées de notre race. C'est un mensonge pour les uns, un erreur grossière pour les autres, mais le résultat n'en est pas moins désastreux au point de vue de notre situation, non seulement dans la Confédération Canadienne, mais aussi comme élément distinct dans l'Amérique du Nord. La province de Québec est gouvernée avec sagesse par sir Lomer Gouin et non par le grand pontife de la réaction dont la tentative pour s'accaparer du pouvoir fut un pitoyable échec. Mais M. Bourassa et sa bande de roquets bruyants, faisant un vacarme continuel, s'efforcent de donner le change et y réussissent surtout auprès de ceux qui sont intéressés à nous considérer sous un jour défavorable.

D'autres journaux mal avisés, partisans aveugles d'une cause qu'il compromettent, depuis le onze juin, date à laquelle M. Borden présenta à la Chambre des Communes son projet de conscription, se sont appliqués à tromper leurs lecteurs au lieu de dire simplement la vérité, dans le but de soulever, à la faveur des circonstances, tous les préjugés populaires que les vulgaires politiciens exploitent depuis tant d'années en notre province par tout le pays. L'un de ces journaux—et nous regrettons qu'il s'agisse d'un journal soit disant libéral—a rapporté faussement les paroles de M. Crothers, ministre du travail, lui faisant dire que les Canadiens-français étaient des lâches, et ce qui est plus étrange encore, dénaturé certaines remarques faites par sir Wilfrid Laurier, à l'égard de la France, de façon à faire croire à ses lecteurs que le vieux chef libéral, à la fin de sa carrière, reniait les principes démocratiques pour lesquels il a combattu toute sa vie. C'est en lisant le texte officiel des débats parlementaires que nous avons pu nous rendre compte de ces petites malpropretés, avec lesquelles on compromet les meilleures causes.

Si le bâillon ne s'appliquait qu'à ces journaux, ce ne serait pas la peine de nous en plaindre. Mais, comme il arrive malheureusement trop souvent, les innocents souffriront pour les coupables, les journaux honnêtes pour ceux qui ne le sont pas : les organes de la sincérité seront confondus avec ceux de la fourberie et du mensonge dans la rafle des feuilles plus ou moins prostituées que l'on se prépare à faire.

Pour bien des journaux, cependant, cette nouvelle censure sera facile à supporter, parce que, depuis longtemps, ils sont habitués à la contrainte, à ne pas publier ce qu'on leur défend, sous la menace d'être frappés au coeur, c'est-à-dire à la source de leurs revenus. Lorsqu'on est tombé dans l'esclavage, un degré de plus ou de moins, dans la courbe du dos de celui qui rampe, ne compte guère. Et c'est pour nous un sujet d'étonnement de constater que les rédacteurs de ces journaux se plaignent d'une mesure ne pouvant être odieuse qu'à ceux de leurs confrères qui se sont toujours montrés jaloux de leur liberté dans l'expression des opinions qu'ils croyaient justes, revendiquant pour eux comme pour les autres le droit imprescriptible de la pensée hu maine dans l'appréciation des faits positifs, aussi bien que dans le domaine des idées.

Cet avachissement de la presse canadienne, qu'on veuille bien nous permettre de nous exprimer ainsi, tient à plusieurs causes connues de tout le monde. Nous nous bornerons donc à n'en signaler qu'une seule dont il n'a presque jamais été question. Nous voulons parler de l'anonymat, qui est la règle pour les rédacteurs de nos journaux, du rédacteur en chef au plus petit reporter, et même pour les collaborateurs d'occasion, à moins qu'il ne s'agisse de contes à endormir les grands et petits enfants, d'essais littéraires, oeuvres de jeunes filles en mal d'amour se manifestant par des "compositions" puériles, aussi va-

(Suite à la page 2)

LE BAILLON

(Suite de la page 1)

poreuses qu'idylliques. C'est ainsi que s'abolit peu à peu le sentiment des responsabilités chez ceux qui écrivent, parce que leur dignité se trouvant couverte par l'impersonnalité du journal, ils se prêtent de bon gré à toutes les concessions et acceptent tous les compromis. Car celui qui signe ses articles se place à face découverte devant le public, s'offre en même temps à l'approbation et à la critixue. Il a le courage de se dresser en homme pour dire ce qu'il pense, il est prêt à recevoir les coups de ses ennemis, des adversaires de la cause qu'il défend, mais il tient à sa réputation, il veut qu'on le respecte, et pour cela il lui faut être sincère et droit.

A un avocat qui se plaignait que les hommes de professions libérales perdaient la confiance de l'électorat, que les électeurs choisissaient de préférence des incapables pour les représenter au Parlement ou à la Législature, le regretté juge Charland disait un jour, devant nous : "Cela ne m'étonne pas et ce n'est que justice, puisque depuis longtemps les avocats, par exemple, n'ont fait que s'injurier, se traiter de menteurs, inventant toutes sortes de moyens plus ou moins avouables pour tromper les braves gens au cours des luttes électorales. Ces braves gens, qui ne sont pas aussi bêtes que l'on croit, ont fini par se convaincre que tous ces beaux parleurs, se traitant mutuellement de canailles, n'étaient pas des gens sûrs, qu'ils se moquaient d'eux ou ne valaient pas grand'chose, ni les uns ni les autres. Maintenant, il ne vous reste plus qu'à agir autrement, pour ramener la confiance dans l'esprit de ceux qui vous ont jugés d'après la réputation que vous vous êtes faite les uns et les autres." Il y a dix-sept ans que ce savant magistrat, qui avait fait de la politique avant d'entrer dans la magistrature, prononçait ces paroles, il est mort quelques années après, mais s'il vivait encore aujourd'hui, il constaterait que la situation n'a pas beaucoup changé.

Ces paroles auraient pu s'appliquer tout aussi bien aux journaux qu'aux hommes de professions libérales. C'est pourquoi nous les avons citées plus haut. S'il y a encore aujourd'hui bien des gens croyant tout ce qui est imprimé dans leur journal, convaincus que lorsqu'ils ont vu ça "sur le papier", ils ne sauraient se méprendre, par contre, il y en a beaucoup d'autres que les journaux, noircissant constamment l'adversaire, critiquant avec la même ardeur et les mêmes phrases d'indignation comique, les bonnes et mauvaises actions de ceux qu'ils ont reçu instruction de combattre sans trève, commencent à dégoûter. Ces journaux rabaissent la profession du journalisme, diminuent l'influence de la presse, qui est un des principaux facteurs du progrès moderne, et cela, au détriment de tout le monde.

Quelle sera demain la puissance des journaux, si l'on finit par se convaincre que ce qui devrait être un rayon lumineux, n'est que le reflet de l'imbécilité populaire ?

Nous n'en sommes plus aux petites choses auxquelles, trop souvent, on a prêté le ridicule de la grenouille voulant se faire aussi grosse que le boeuf. Il ne s'agit plus d'un enfant se fracturant la jambe, dont l'accident a percé le coeur d'un père et d'une mère, d'un glaive cruel leur infligeant des stigmates inguérissables ; il n'est plus question de l'aventure mystérieuse de cette fillette de quatorze ans, dont un journal nous parlait pudiquement l'autre jour, enlevée par des bandits qui la frappèrent à coups de poing, pour en arriver à on ne sait, quoi et la laissèrent inanimée dans un buisson ; les vénérables jubilaires, les pompiers, les braves agents de la "force", les familles nombreuses, les fantaisies du maire Martin et des autres Martins que nous avons le bonheur de posséder, tout cela ne compte plus guère. Il s'agit maintenant de grandes choses intéressant notre avenir national, et nous avons bien le droit d'exiger de nos journaux, qui ont fait grandes les petites choses, de donner à ces grandes choses leurs justes proportions.

Plus que jamais les citoyens de la province de Québec ont besoin de leurs journaux pour les défendre équitablement. Quelques-uns d'entre eux sont en bonne posture pour le faire, mais les autres ont tout compromis par leurs appels au fanatisme, leur mauvaise foi et leur inconséquence. On va leur appliquer le bâillon, et, par leur faute, toute la presse va être bâillonnée au moment où les éléments tumultueux des luttes politiques se déchaînent avec plus de fureur que jamais. L'orage s'annonce redoutable et nous allons manquer de paratonnerres.

Personne ne peut dire au juste ce qu'il arrivera demain. Mais s'il arrivait, ce que nous espérons qui n'arrivera pas, qu'après cette crise provoquée par la guerre et les semeurs de discorde, qui sont légion au Canada, que nous perdions toute influence et n'existions plus comme élément distinct et respecté, nous aurions toujours la consolation de n'avoir contribué d'aucune façon que ce soit à planter le dernier clou dans le cercueil de la race canadienne-française sur ce continent.

ARSENE BESSETE

MAXWELL

Most Miles per Gallon — Most Miles on Tires

Quand 1092 chars de la même marque font une moyenne de 27.15 milles avec un gallon de gazoline chacun,

— Quand 2040 chars de la même marque font une moyenne de 29.04 avec un gallon de gazoline chacun,

— Ce char doit être mécaniquement bon.

Les chiffres donnés plus haut sont des résultats certifies obtenus en mai et juin, durant les concours historiques de la Maxwell sur l'économie en gazoline.

Ces résultats ont été obtenus par des propriétaires particuliers d'une machine Maxwell, d'après un usage journalier.

Ces résultats n'ont été obtenus par le fait que l'engin, l'embrayage, la transmission, et TOUTE partie mécanique sont construits pour produire le MAXIMUM d'efficacité.

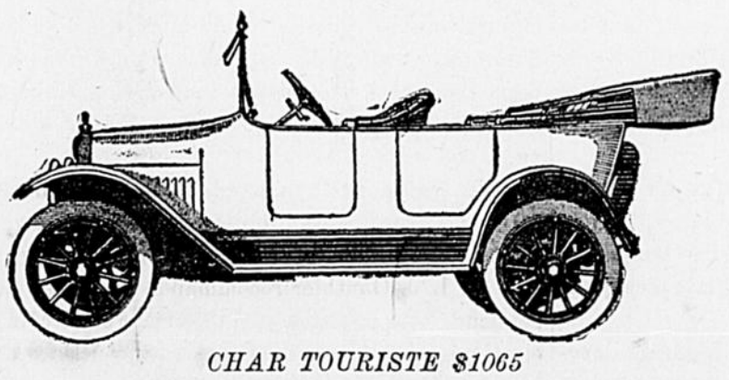

CHAR TOURISTE $1065

Char de route $1065 ; Char de ville $1560
Sedan $1560. Tout prix f. o. b. Windsor.

J. C. DROLET,

116 Rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Qué.

Maxwell Maxwell

SEPULCRES BLANCHIS

Le gouvernement Borden a entrepris de blanchir ses sépulcres, mais en dépit de tous ses éfforts, il ne peut empêcher que ce soient des sépulcres blanchis remplis de pourriture.

Le pâle badigeonnage que Borden & Cie appliquent aux faits qui les compromettent comme aux réputations de politiciens avariés dont la compagnie et la collaboration les déshonorent, ne donne le change à personne.

Ceux qui voient, qui observent et possèdent le moindre flair savent à quoi s'en tenir sur ces sépulcres conservateurs maladroitement blanchis.

C'est par des enquêtes, des commissions et des sous-commissions que le gouvernement Borden cherche à voiler les turpitudes et les actions malodoaantes et ses compagnons de débauche, des gens compromis qu'il veut protéger à tout prix.

Il faut voir les enquêtes succéder aux enquêtes, les commissions aux commissions; il n'est pas facile de les compter. Voici pourquoi. Quand une enquête arrive à des conclusions qui, au lieu de laver les amis du gouvernement, ne font que mettre au grand jour leur méfaits et leurs saletés, vite le gouvernament Borden ordonne une seconde enquête pour faire oublier la première et cette fois, passer le *blanchissoir* sur les sépulcres qu'il veut cacher.

C'est ainsi qu'une enquête a été faite sur l'enquête du juge Galt qui avait surpris Bob Rogers les deux mains dans le sac jusqu'aux coudres. Il ne fallait pas, vous le comprenez bien, laisser le ministre des élections dans un tel pétrin. Ce sépulcre d'où s'exhalaient des odeurs compromettantes il fallait le blanchir. La surenquête Mc Leod-Tellier fut chargée de cette mission et Bob Rogers vient d'être canonisé par elle.

De même, une seconde enquête vient d'être ordonnée par le gouvernement Borden pour s'enquêter sur l'enquête O'Corner qui avait appris au public que de puissants amis du gouvernement, tel sir Joseph Flavelle, ont accumulé des millions de profits sur les denrées alimentaires que le peuple paye si cher.

C'est plusieurs sépulcres où, cette fois, les amis du gouvernement entassent leur or, qu'il s'agit de blanchir.

De même encore, le gouvernement Borden ordonne une seconde enquête chargée de contredire le rapport du Dr Bruce sur le service médical de la force expéditionnaire du Canada. La aussi plus d'un sépulcre seront blanchis, car il ne faut pas que les grdves constatations du Dr Bruce restent devant le public.

Et ainsi de suite.

Ce qu'il se donne de la peine, ce gouvernement moribond, pour dissimuler ses fissures, cacher ses lézardes et jeter un voile sur ses souillures.

Si encore c'était par décence qu'il en agissait ainsi; mais non, ce n'est que par hypocrisie et pour tromper le peuple qui le regarde et le jugera bientôt aux urnes électorales.

L'abministration Borden est elle même un vaste sépulcre que rien ne peut plus blanchir et où se décomposent les restes du gouvernement conservateur-tory-nationaliste de 1911.

JAM FETET!

ANNONCEZ DANS LE CLAIRON

Province de Québec
District de St-Hyacinthe,
Court de Circuit
No 26

J. C. Marsan, demandeur, VS Armand Robi, défendeur

Le 21ième jour d'août 1917, à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit demandeur, au No 2, rue St-Denis, en la cité de St-Hyacinthe, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en costumes d'hommes et femmes, fouets, etc ;

Conditions, argent comptant,

St-Hyacinthe, 8 août 1917,

J. E. C. Cordeau
H. C. S.

Province of Quebec
District of St-Hyacinthe,
Circuit Court
No 26

J. C. Marsan, Plaintiff ; against Armand Robi, defendant ;

The 21rst of August 1917, at 10 o'clock in the before-noon, to be sold by authority of Justice, at domicile and business place of plaintiff, No 2 St-Denis street the goods and stocks of thesaid defendant, seized in the present cause, being dresses for men and women, whips etc.

Conditions : Cash

St-Hyacinthe, 8th August 1917

J. E. C. Cordeau,
H. C. S.

—Je vous l'avoue..., c'est dans un accident d'automobile que j'ai perdu la jambe. Mais pour le gros public, il croit que c'est à la guerre, et cela me flatte!

Horaire

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT À L'EST.

9.20 a.m.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

3.15 p.m.—Arrivant de Montréal et des gares intermédiaires, samedi seulement.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond

6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

9.35 p.m.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis, Québec.

ALLANT À L'OUEST.

5.56 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire Bélœil St-Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

10.20—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

5.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, samedi seulement.

L'"INTERNATIONAL LIMITED.

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours

Pour toute information s'adresser a

F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE
DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche. 8.11 a.m. et 3.25 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 a.m. et 7.20 p.m. pour Saint Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'auttention du public voyageur sur le nouveau service Montreal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,
125 Rue Cascades.
Tél. 70 Agent de Billet.

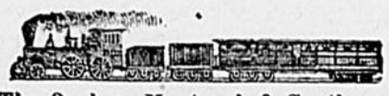

The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaire des trains, corrigé au 20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St.Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.55 A. M. et 5.05 P.M.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 hrs A. M. et 5.30 P.M. arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle-Angleterre.

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent
L J.. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe
Téléphone 28.

CYPRES

Je ne suis plus celui qui, charmé d'être au monde,
En ses âpres chemins avançait sans les voir ;
Mon coeur n'est plus ce coeur, sarabondant d'espoir,
D'où la vie en chansons jaillissait comme une onde.
Je ne suis plus celui qui riait aux festins,
Qui croyait que la coupe aisément se redore,
Et que l'on peut marcher sans que rien décolore
La beauté des aspects lointains !

Est-ce donc moi, mon Dieu ! qui, sous un ciel de fête,
Quand l'orgue chantait moins que mon coeur triomphant,
Du pied de vos autels emmenait cette enfant,
Le bouquet d'oranger au sein et sur la tête ?
De quels rayons divins ce jour étincela !
Que de fleurs dans les champs ? Dans les airs quels murmures !
Tout nous riait, les eaux, les bois, les moissons mûres....
Est-ce moi qui passai par là ?

Dieu clément, est-ce moi ? les berceaux, la couronne,
L'avenir.... Maintenant quant je songe à ces biens,
J'ignore si je rêve ou si je me souviens.
J'habitais dans la joie, et le deuil m'environne.
Le souffle de la mort, plus tranchant que le fer,
A moissonné mes fleurs dont les parfums périssent ;
Mille maux dans mon coeur à leur place grandissent,
O doux passé ! Regret amer !

Le temps n'a pas marché ; c'est hier, c'est tout à l'heure,
J'étais là, près du lit de mon père expirant ;
J'allais d'un ami mort vers un ami mourant.
Et vous, trésors de Dieu, trésors qu'au moins je pleure,
Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,
Doux enfants, chaste épouse, gerbe moissonnée !
O mon premier amour et ma première née,
Anges que le ciel m'a repris !

La mère en s'en allant des agneaux fut suivie.
L'une partit, puis l'autre ! Avant qu'il fut deux mois,
De mes tremblantes mains j'en ensevelis trois.
Je les vois, mais non plus dans la fleur de la vie,
Non plus avec ces traits dont j'avais trop d'orgueil,
Au baiser paternel offrant leurs jeunes têtes ;
Mais telles que la mort, hélas ! me les a faites,
Immobiles dans le cercueil.

Mes pas suivent encore le char qui les emporte ;
Dans la fosse mon coeur tombe encor par lambeaux ;
Et comme les cyprès plantés sur leurs tombeaux,
Ma douleur chaque jour croit et devient plus forte.
J'ai vu le champ romain, de ruines couvert,
Poussière de splendeur sans retour écroulée ;
Rien ne vit dans la plaine à jaimais désolée ;
Le cyprès seul est toujours vert.

LOUIS VEUILLOT

Et vous ne m'avez pas vue ! . . .

Et vous êtes passé, ami !
Comme passent ceux qu'on ignore ;
Et votre oeil qui jamais ne rit,
M'a semblé plus sérieux encore.

Et vous êtes passé, distrait,
Sans même vous douter peut-être,
Que des yeux étaient là tout près
Et qui vous ont vu disparaître.

Quel rêve vous donnait ainsi,
Ce regard si triste et plein d'ombres,
Vous n'emportez donc d'ici
Que des souvenirs restés sombres ?

Oh ! quelle folle enfant j'étais,
De penser que ma joie, mon rire,
Mon bonheur si grand et si vrai,
Pourraient vous rendre le sourire.

Et vous êtes parti plus las,
Que vous n'étiez venu sans doute ?
Songeant en vous-même, tout bas,
"Combien longue et noire est ma route !. . .

Puissiez-vous trouver en chemin,
Le bonheur, qui vous fuit sans cesse;
Que ce jour ait un lendemain
Tout fait de joie et de tendresse.

Vous ne lirez jamais ces mots
Que votre prompt départ m'inspire,
Car vous ririez, les trouvant sots,
Et je souffrirais de ce rire.

HELENE.

Jean-Brette à l'épluchette

Le Petit Canadien

"Fanfants! Savez-vous qui c'était Jean-Brette ?"

C'est ainsi que grand-papa commençait toujours l'histoire du fameux, du mirobolant Jean-Brette, dont les tours inouïs hantaient sans cesse nos jeunes imaginations.

Aussi, lorsque nous veillions avec les grands,—permission exceptionnelle—et que nous voyions pepère fumant au coin du feu, sa grosse pipe d'érable, vite, Mariette et moi nous nous mettions à jouer autour du bon vieux, lui accrochant, qui un bras, qui une jambe, tant et si bien qu'à la fin impatienté, pepère se levait en nous arrêtant du geste : "Si vous voulez rester tranquilles les enfants, j'vais vous conter un conte." C'était justement ce que nous attendions.

—Une histoire de Jean-Brette, n'est-ce pas ?

—Oui, c'est bon une histoire de Jean-Brette.

Déjà nous étions des anges, et aussitôt grands et petits de s'approcher, regardant le conteur avec des grands, grands yeux. "Lui" regardait. . . . au plafond ; ou plutôt non, il ne regardait rien. Seulement, on eût dit qu'il cherchait loin, loin dans sa tête, comme lorsqu'on cherche des vieux souvenirs . . .et qu'on a quatre-vingt-six ans. . . .

Puis soudain, tirant une dernière touche—car les grands-pères ne fument pas en contant ; "ça empêche de dire vrai,"—il nous interpellait avec son beau vieux sourire : "Fanfants ! Savez-vous uqi c'était Jean-Brette ?"

—Mais non. . . .pepère !

Il fallait voir avec quel air nous disions ce "non" là. Car à chaque histoire de Jean-Brette—et il y en avait bien dix—c'était toujours la même question qui revenait, et aussi la même réponse.

Si je tiens à vous dire tout cela, vous comprenez, *c'est rien que pour vous dire*. . . . . Parce que je sais bien que pour vous autres, une histoire de Jean-Brette, de la Corriveau, ou de Bellenflure, ça vous est parfaitement égal. Pourtant . . . .si vous aviez seulement entendu conter par *pepère* en personne, "la *fois* du presbytère", ou "la *fois* de la Croix-Neuve", ou "la *fois* du bedeau" ah ! "la *fois* du bedeau !". . . .mais pour aujourd'hui, c'est "la fois de *l'épluchette*" que je voudrais vous raconter, et telle que je la tiens de mon grand-père.

—Or donc, mes bons amis, savez-vous qui c'était Jean-Brette ? . . . . . Non ?. . . . . Eh bien écoutez !

Autrefois *au ras* la Sapinière du Grand-Coteau, il y avait une homme qui s'appelait Virelouche, et sa fille, Roselinette. Le père était bon, bon comme un ange, mais laid comme un péché mortel. Il était bien laid n'est-ce pas ? Tandis que Roselinette était belle, mais orgueilleuse la petite, et avec ça fière comme une oie.

Par malheur, il arriva qu'un jour Roselinette se moqua et rit de son vieux père : vous savez que c'est très mal cela ; alors Bonne Fée lui apparut et lui dit : "Roselinette ! ma belle Roselinette ! comme tu es méchante enfant ! Tu as ri de ton père ; pour ta punition, le premier garçon qui t'embrassera, tu le marieras."

Or comme Roselinette était on ne peut plus orgueilleuse, elle eut

(Suite à la page 4)

360,000,000 de Gallons de Bière ne Suffisent pas à la Grande-Bretagne

Le Gouvernement a consenti à une augmentation d'un Tiers, ou près de 120,000,000 de Gallons, malgré les restrictions imposées sur les vivres.

Londres, le 23 juin.—D'après les journaux de ce matin la loi, telle que passée en février dernier, limitant à 10,000,000 de barils la production annuelle de la bière est jugée trop sévère.

Dans les districts où l'on travaille aux munitions, la bière a manqué pendant les dernières chaleurs et ceci, en plus des exigences des campagnards pendant la prochaine moisson, a décidé le gouvernement à permettre immédiatement une augmentation de 33 pour cent dans la production de la bière.

Ce fait prouve donc d'une manière très concluante que la bière est un breuvage indispensable au travailleur, étant à la fois une nourriture et un breuvage.

Voir la "Gazette" de Montreal, 23 juin 1917.

IMAGES DE LA GUERRE EUROPEENNE

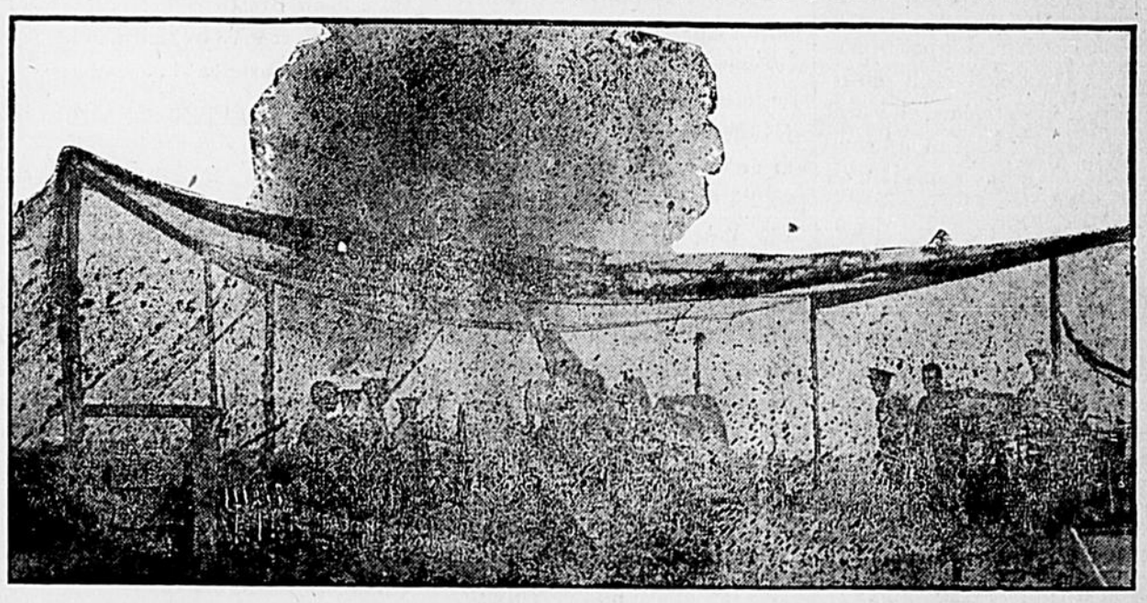

Sur le front Anglais à l'Ouest de la France.—Uu canon tirant à longue distance.

L'avance des Anglais dans l'Ouest.—Fermiers de retour dans les trancheés.

—Photos gracieusement fournie par le C.P.R.

Jean-Brette à l'épluchette

(Suite de la page 3)

dès lors grand peur de se faire embrasser par des gas du Grand-Coteau. Car vous saurez que "*mam'zelle*" ne voulait miette marier un *habitant*. Elle avait pour son dire, que "ça commençait à être *tannant*, toujours *faire le train* et *tirer* les vaches : c'était un monsieur de la ville qu'il lui fallait...."

Voilà pourquoi dans les *veillées* et les *épluchettes*, on ne voyait plus maintenant Roselinette. Quant au père Virelouche, ça le taquinait un brin, ces manies-là : "Pour sûr, disait-il que ma Rose ne se mariera pas. Ca me serait pourtant si utile d'avoir un gendre pour m'aider."

Voyez ce que c'est que d'être méchante petite fille !.....

Mais Jean-Brette, *pepère* ?

—Ah ! attendez un peu..Jean-Brette....

Un beau jour, Virelouche qui avait pas mal de blé d'inde décida qu'on ferait une *épluchette* : "les épis commençaient à *reluiser*, et puis disait-il, ça sera un *adon* pour ma Rose de se faire des *cavaliers ;* car nous inviterons les *jeunesses* des trois rangs."

Qui fut dit fut fait. Et comme c'était la première *épluchette* de la saison, aucun des invités n'y manquait : c'est vous dire que les trois Coteaux y étaient.

Mais faut avouer que si la chose *adonnait* Virelouche, ça n'était pas aussi *adonnant* pour Roselinette ! Me voilà bien prise, se disait-elle, toute triste. Car, dans une *épluchette*, il y a des épis rouges, et alors je vais me faire embrasser ; et alors ? oui alors...." Vous savez le reste, n'est-ce pas ? La belle pouvait se faire embrasser par *queuque* gamin du Vieux Coteau, et il lui faudrait l'épouser. Orgueilleuse comme elle était la pauvre Roselinette tordait son tablier en pleurant de rage.

Tout à coup une idée lui vint : "Si je cachais tous les épis rouges, se dit-elle, personne ne pourrait m'embrasser..." Et toute la nuit qui précéda *l'épluchette*, Roselinette la passa à trier des épis rouges et à les bien cacher. La petite n'avait pas les yeux *clairets* le lendemain, mais tout de même, elle était fière de son coup ; et pour un coup vous conviendrez que c'en était un *mâtin*.

Or faut que vous sachiez, qu'en ce temps-là, Jean-Brette, le fameux Jean-Brette, cherchait femme. *Ca fait que* juste le soir de *l'épluchette au* père Virelouche, notre Jean-Brette s'en fut au Bois des Diables trouver sa Vieille Sorcière et lui dit : "Sorcière, je cherche femme, et je veux trouver belle, aussi belle que le jour ; peux-tu me renseigner ?

Alors la Vieille Sorcière, qui était une amie de Bonne Fée et connaissait tous ses secrets, fit tourner sa baguette et craquer son petit doigt, tiens, comme ça "Jean-Brette, dit-elle, tu sais que t'es pas mal canaille : c'est toi qui as volé le vin du curé et la madone de la Croix Neuve. C'est toi qui as fait chauffer le bedeau dans un four, et coupé *au ras, auras,* la queue de son pauvre chien. Tu as fait bien d'autres mauvais coups, mais tout de même, pour t'aider à trouver femme, je ne puis pas te refuser ça. Je t'indiquerai donc ce que tu cherches."

—"Parlez, bonne vieille, lui dit Jean-Brette, je vous écoute." Et il glissa une pièce d'or toute neuve dans la main de la Sorcière.

—"Sais-tu où est la Sapinière du Grand-Coteau ?"

—"Oui"....

"Eh bien, tout près de là, il y a un homme qui s'appelle Virelouche et sa fille Roselinette. On dit que c'est la plus belle fille du monde. Seulement, pour l'avoir en mariage, il faudra auparavant que tu l'embrasse une fois."

"Voilà qui est assez difficile, dit Jean-Brette ; mais j'essaierai et on verra bien, si je ne réussis pas. Merci, bonne vieille !" Et Jean-Brette s'en alla.

L'*épluchette* venait justement de commencer chez Virelouche, lorsqu'arriva soudain un étranger avec une belle jument noire—plus belle encore que Princesse,—et avec ça un grand *tuyau-de-castor et pis* une canne ; il avait aussi de jolies moustaches et des cheveux frisés. Tout le monde pensa que c'était le gouverneur en personne, ou son envoyé : mais ce n'était ni l'un ni l'autre. L'étranger se nomma un avocat de Québec, qui allait plaider à Montréal."

Dans ce temps-là, vous savez, les chars n'étaient pas inventés ; c'est pour çà qu'on voyageait en voiture.

Or ce qui vous surprendra le plus, mes agneaux, si vous ne l'avez déjà déviné, c'est que le beau monsieur à moustaches et aux cheveux frisés, n'était autre que Jean-Brette lui-même. Eh oui ! Jean-Brette ! Le rodeux ! il s'était déguisé pour ne pas se taire reconnaître : il en avait des plans n'est-ce pas ,pour embrasser Roselinette ? Car c'était bien pour ça, qu'il venait le faraud !....

Et avant qu'on le questionnât trop, Jean-Brette, ou plutôt monsieur l'avocat, se mêla aux *épluchеux*, en disant que le blé d'inde, ça le connaissait, puisque dans son jeune temps, il passait ses vacances à la campagne". Mais dans le moment, ce qui l'occupait le plus c'était Roselinette ; il n'eut pas grand'peine à la reconnaître, tant elle était la plus belle des épluceuses ; et pour ne pas se faire jouer de tour, il se mit à éplucher comme un bon. Vous vous imaginez pourquoi, n'est ce pas ? Pour avoir un *rougeau* et voler un bécot à la belle Roselinette.

Epluche ! Epluche ! Epluche ! Toujours des épis blancs !

Epluche toujours ! Epluche toujours ! Epluche toujours ! Encore des épis blancs !

"Batte-feu ! pensa Jean-Brette en se frottant la moustache, pour sûr qu'on a trié tous les épis rouges !"

Et Roselinette se disait : "Que j'ai donc été folle ! Si au moins je m'étais caché un *rougeau* dans le tas ; je l'aurais fait trouver au beau monsieur de Québec. Et alors ? alors il m'aurait embrassée. Et alors ? Oui alors...." Roselinette tordait encore plus fort qu'hier son tablier, et avait grande envie de pleurer. Les autres, vous pensez bien, trouvaient ça assez ennuyeux et pas mal curieux : rien que des épis blancs ; pas un *rougeau* encore !....

Mais Jean-Brette sans se décourager épluchait toujours.

Epluche encore ! Epluche encore! Epluche encore ! Le petit garçon en suait à grosses gouttes, tant il avait chaud. Roselinette, elle, commençait à blêmir : elle voyait tout son rêve qui s'en allait à l'eau rien que pour un épi rouge....

Tout à coup le beau monsieur s'écria tout joyeux : "J'en ai un, un *rougeau* ! *J'en ai un* !" Tous se penchèrent pour le voir, mais se mirent à rire : c'était une citrouille. Vous savez ces petites citrouilles qui poussent dans les champs de blé d'inde, et qu'on fait cuire le soir de l'*épluchette*, pour manger avec le blé d'inde bouilli. Le Jean en avait trouvé "une", en pigeant dans le tas ; et tout fier il criait : "J'en ai un *rougeau* ! J'en ai un !"

Tous croyez qu'il disait ça par farce ? Nenni, mes petits amis ! Faut vous rappeler que Jean-Brette était un fin renard, et qu'il n'avait pas qu'une corde à son arc.

On le vit bien, lorsque le beau monsieur s'avança galamment vers Roselinette, et lui présenta sa petite citrouille en disant : "Mam'zelle, par chez nous, dans les *épluchettes*, les petites citrouilles comptent pour des épis rouges." Alors, vous comprenez que la belle ne se fit pas dire deux fois, et pan ! ils s'embrassèrent....

Et c'est ainsi que Jean Brette trouva femme à son goût, et que l'orgueilleuse Roselinette dut épouser le garçon le plus canaille, à dix lieues à la ronde. Ca vous montre n'est-ce pas, ce qui peut arriver aux petites filles qui se moquent et rient de leurs parents. Ca vous montre aussi, que parce qu'on est belle fille, faut pas s'imaginer que le roi va venir vous demander en mariage.

Non, mes petits enfants, concluait grand'père, avec son gros bon sens : quand on reste au Grand-Coteau, et qu'on veut se marier, faut pas *cracher* sur les *habétants*, pour courir après les messieurs de la ville.

Faut jamais trop se *craire* ; ça porte pas bonheur. C'est moi qui vous le dis.

—

Elle est longue mon histoire de Jean-Bretts.... N'est-ce pas qu'elle est longue ? Et simple aussi ? Trop simple peut-être, dans un siècle où l'on aime les choses compliquées. Que voulez-vous ? au temps dont je vous parle' c'était simple comme cela. Et puis, "trop longue" ou "trop simple" franchement je la trouve belle, mon histoire. Tiens ! seulement que de vous l'avoir racontée—bien mal il est vrai—je me suis sentis revivre mille petits bouts de vie d'autrefois ; vous savez ces "petits bouts" qu'on oublie ça et là sur la route, au bord des fossés et des ruisseaux, "*au ras* la Sapinière du Grand-Coteau," ou près du P'tit Rocher....

D'ailleurs n'est-ce pas jolie : "Fanfants ! Savez-vous qui c'était Jean-Brette ?"

Moi, je trouve ça charmant....

Et toi Mariette ?....

VIATEUR FARLY

UNE JEUNE FILLE DOIT APPRENDRE

A cuire.
A coudre.
A être gentille.
A raccommoder.
A fuir l'oisiveté.
A garder un secret.
A faire du bon pain.
A soigner les malades.
A être vive et joyeuse.
A prendre soin du bébé.
A raccommoder les bas.
A se passer de servante.
A respecter la vieillesse.
A éviter les commérages.
A tenir la maison propre.
A maîtriser son caractère.
A s'habiller avec propreté.
A égayer un homme morose.
A être le charme de la maison.
A enlever les toiles d'araignée.
A voir une souris sans se pâmer
A se donner beaucoup d'exercice.
A être l'appui, la force de son époux.
A lire d'autres livres que des romans.
A épouser un homme pour son mérite.
A ne pas se mêler de littératnre fleurie.
A être femme forte en toute circonstance.

"Journal de L'Université des Annales"

Le dernier numéro du "Journal de l'Université des Annales" contient la suite de la magistrale étude de Jean Richepin sur La Fontaine, le conférencier parle de la "philosophie du fabuliste"; dans ce numéro également on lira une vivante conférence de Jules Truffer: la "Voix des Cloches", accompagnée des poèmes d'Edgar Poë, de Gabriel Vicaire, etc., "Les confidences de nos amis des Colonies" sur les Iles Saint-Pierre et Miquelon, sur l'Ile Maurice complètent ce numéro illustré de nombreuses photographies et de gravures anciennes.

Le numéro 60 centimes.

On s'abonne, 51, rue Saint-Georges, à Paris. Un an, 10 francs; six mois, 5 fr 50.

—

LA PETITE VITESSE

—

Automobiliste.—Quelle est le chemin qui mène à Montrèal?

Le vieux perchu.—Vous y allez? moé itou, alors, vous z'avez qu'à m'suivre, y a pas d'erreur, vous vous tromperez pas!

PROVINCE DE QUEBEC

DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS

Québec, 2 juin 1917.

Avis public est donné, conformément à la loi, que, le 21 août prochain, à 11 hrs a. m., au bureau du ministre des Terres et Forêts, à Québec, seront offerts à l'enchère des permis de coupe de bois sur les terres de la Couronne situées dans les agences de l'Ottawa Supérieur, de l'Ottawa Inférieur, du St-Maurice, du Lac St-Jean Est et Ouest, du Saguenay, de Bonaventure Ouest et de Rimouski Ouest, et comprenant, en autres, plusieurs blocs considérables dans l'Abitibi, le haut Ottawa, aux sources du St-Maurice et de la Gatineau, et sur la rivière Chamouchouan.

Adjudication au plus haut enchérisseur. Prime d'adjudication payable en trois versements annuels égaux.

Les permis seront sujets aux conditions ordinaires de la Loi et des Règlements des Bois, et, de plus, le concessionnaire devra dans un délai de trois ans, fabriquer annuellement, dans la province de Québec, avec le bois provenant du dit territoire, de la pulpe ou du papier, en proportion de dix tonnes par jour, ou du bois de sciage, en proportion de dix mille pieds, mesure de planche, par jour, par cents milles carrés.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Département des Terres et Forêts, Québec.

ELZ. MIVILLE DECHENE,
Sous-ministre,
Département des Terres et Forêts.

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE COLONS

Pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, tous les mardis, de Mai le 8 à Octobre le 30, 1917. Bons pour deux mois. Pour plus de renseignements adressez-vous à

R. E. CODERRE,
125 rue Cascades

Passages réduits pour l'Ouest

Chaque mardi, jusqu'au 30 octobre 1917, le Grand-Tronc donnera des excursions pour ceux qui désirent aller s'établir dans l'Ouest Des billets seront vendus, à des prix très réduits, pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise, bons pour la voie du Nouveau-Transcontinental ou pour la voie de Chicago, et pendant la saison de la navigation, bons pour la voie des Grands Lacs. Un char touriste est disponible pour l'accommodation des voyageurs jusqu'à chacun de ces endroits, avec ces billets d'excursion.

Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent du Grand Tronc, où chez M. Ernest, O. Picard, Agent de la ville, 85. rue Laframboise.

Cartes d'Affaires et Professionnelles

PETITES ANNONCES

LOGEMENT A LOUER

Quatre pièces, chauffées, sur le parc, à quelques pieds de l'église et du marché centre, façade et entrée sur la rue Girouard.

S'adresser au bureau du Clairon jno.

ON DEMANDE

Des opératrices dans la confection des overalls, pantalons et chemises. S'adresser,

SALLE HOTEL FRONTENAC.
Rue St François — St-Hyacinthe

A LOUER

Très belles chambres et salon avec pension si désiré. Aussi beau grand hangar avec chassis pouvant servir à placer effets divers ou pour une boutique de réparation.

Chez Mme R. BRODEUR
12 rue Piété,
en face de l'Académie Girouard.

jno

A LOUER

Quatre beaux grands appartements à louer, meublés ou non, pour deux personnes seulement.

Bain, électricité, garde-robe, armoire à linge très comfortable, cuisine, salle à dîner, chambre boudoir

S'adresser à

Mme ERNEST LALIME,
1407—jno 61 rue Laframboise,

A LOUER

Belle chambre, confortable et bien éclairée, avec armoires à linge et garde-robe, cuisineattenante, pour dame et jeune fille âgée seulement. Références exigées de la personne qui voudra ouer

Mme J. E. LALIME,
61 rue Laframboise

Propriété résidentielle à vendre

Nous offrons en vente une jolie propriété résidentielle, située rue Girouard, Quartier No 5. Maison lambrissée en brique. Deux logements de 8 pièces dont un chauffé à l'eau chaude. Le terrain va jusqu'à la rivière joli jardin de fruits et poulailler. Largeur du terrain 60 pieds. Une magnifique occasion pour un homme ayant besoin d'un joli logement et de revenus.

S'adresser à

BOUCHARD & BERNIER
Agents d'affaires, 173 rue Girouard
1562—jno

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawana, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois.

Bois à la corde ou débité, croûtes, gravois d'amiante, etc., etc.

Aussi un stock de patate de 1er choix.

Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.

RUE GIROUARD, Coin de la rue St-Pascal
1378—jno Tél. Bell 864

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN CHIRURGIEN
BUREAUX :
Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311
185 rue Girouard, St. Hyacinthe.

TELEPHONE 423.

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE
190 GIROUARD,
ST-HYACINTHE.

J. S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter, — Assurance

3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE P. Q

Dr. Leon Archambault

DENTISTE

Spécialiste pour Dentiers

COIN STE-CATHERINE ET RACHEL—2E

Téléphone, Main-Louis 670 MONTREAL

Demandez la Chanson

"A BAS LA CONSCRIPTION" avec accompagnement de piano, 5 cents chacune, 6 cents par malle,

ST-JEAN & FRERE,
Marchands de journaux.
St-Hyacinthe

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prélarts, Portières et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

81 TEL. BELL Bureau 14 RUE ST-DENIS
92 " " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE

W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE", assurance vie. Seule compagnie donnant des bénéfices pour maladies et en cas de mort.

—o—

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

—o—

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE A VENDRE OU A ECHANGER.
Spécialité : CIGARES.

ST-HYACINTHE

Les trente deniers de D. O. Lespérance

La porte du cabinet privé du Premier Ministre se referma sur lui: sa race était trahie, ses principes étaient oubliés, son honneur était traîné dans la boue, mais il était sénateur. Qu'importe à Caïn un homicide quand sa jalousie est assouvie, et qu'importaient à D. O. Lespérance l'honneur de sa race, la foi aux principes et le respect de sa propre personnalité, quand ses basses ambitions d'arriviste étaient satisfaites.

D. O. Lespérance a son histoire. —C'est une triste histoire !...

Il fut élu en 1911 comme nationaliste avec la même conviction qu'avait son copain Sévigny. Mais en Chambre il est devenu—"on" l'a fait devenir tout autre. Il vota sans scrupule les $35,000,000 de Borden qu'il qualifiait peu de temps auparavant de "politique néfaste". Ce fut son premier pas vers la trahison.

Il poussa l'ironie jusqu'à présenter un projet de loi pour rappeler la marine Laurier. Obéissant à la main mystérieuse qui le conduisait dans l'ombre, on le fit fuir un jour, laissant son fameux projet sur la table de la Chambre, Le croyant encore un homme d'honneur, ses confrères attendaient son retour pour discuter le projet en Chambre. Mais le fuyard courait toujours. Ce fut sont second pas vers la trahison.

Craignant de recevoir de ses électeurs la punition qui lui était dûe, D.O. Lespérance quémanda sa délivrance aux pieds de Sir Robert Borden. Un jour on le vit quitter son siège, emportant un fromage de $5.000. qu'il venait de mériter comme flatteur assidu du Premier Ministre.

D. O. Lespérance n'était plus le député nationaliste du Comté de Montmagny—il était dès lors le président de la Commission du Hâvre.—Ce fut son troisième pas vers la trahison.

Il entra pour quelque temps dans l'ombre.—Quand la conscription éveilla les esprits dans Québec, on vit dans les couloirs de la Chambre des Communes une ombre se promener du cabinet du Premier Ministre à celui de Bob Rogers et Sévigny. L'ombre était celle de D. O. Lespérance.—Il venait rassurer le Premier Ministre, en lui disant en fils soumis de ne pas craindre les électeurs de Québec, qu'ils allaient se scumettre, et qu'il était toujours au service du Ministre pour l'aider à faire accepter la loi par ses compatriotes. D. O. Lespérance devint alors un confident, un ami de coeur de ceux qui forgeaient des chaînes pour ses frères. Ce fut le dernier pas vers la trahison.

. . . . . .

C'était, il y a peu de jours. D.O. Lespérance entre dans le cabinet privé de Sir Robert Borden, et là tout a été fini de son honneur. On cherchait un canadien-français pour aller au sénat, appuyer la loi du sang, et D. O. Lespérance accepta les trente deniers, se tourna vers sa race et lui donna le baiser de Judas.

. . . . . .

SON FRERE TRAHI.

AU SALON

—Enfin ! cette année j'ai la chance de voir mon tableau placé en sandwish.

—En sandwish ?

—Ben oui..entre deux croûtes, pardi !

"Le plus grand événement annuel de la Province"

DIX JOURS DE PATRIOTISME PRATIQUE

Magnifique déploiement agricole—$30,000.00 en prix!—Tri-centenaire de Louis Hébert—Splendides démonstrations aux Lauréats du Mérite Agricole—Fête du Travail sans précédent.

LE SIÈGE DE VERDUN

Spectacles grandioses et féériques—Episode inédit de la grande guerre—Des milliers de figurants!

Profitez des Excursions!

Le Palais Central, le plus bel édifice du genre en Amérique.

D. O. L'ESPERANCE, Président. GEORGES MORISSET, Secrétaire.

HOTEL-DE-VILLE, QUEBEC, P.Q.

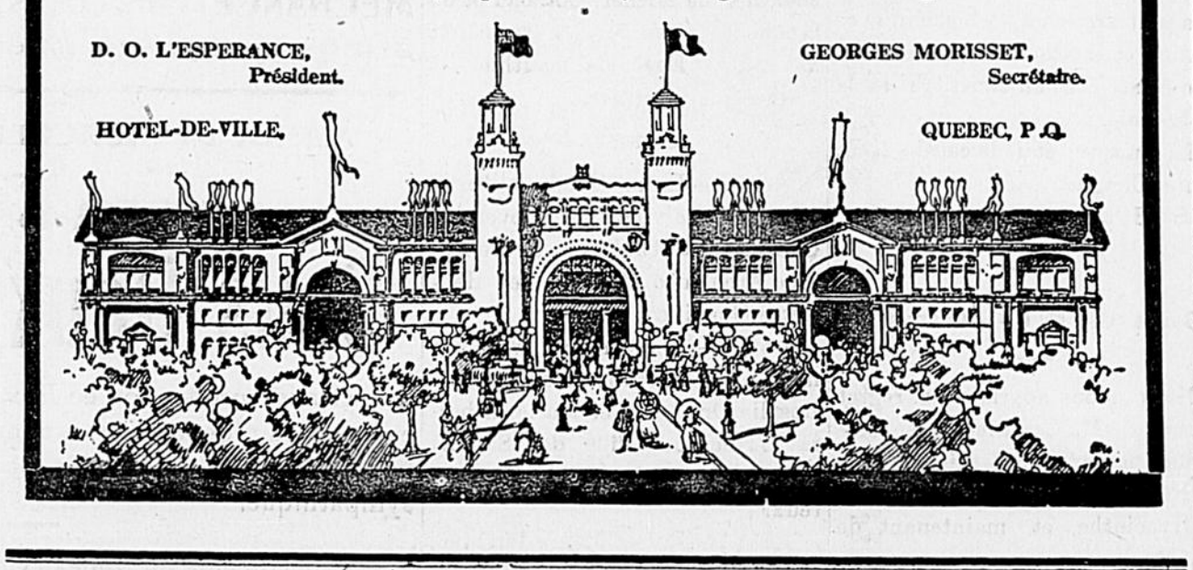

Jugeons-nous bien les bonnes vaches ?

Nous avons fait dernièrement pendant neuf traites consécutives, l'essai du lait de trois vaches qui se tenaient côte à côte. Le lait de la premièrevache avait une richesse moyenne de 3.7 pour cent de gras. Le maximum était 5.5 pour cent et le minimum 2.9 pour cent.

Le lait de la deuxième vache avait, pour les 9 épreuves, une richesse moyenne de 4.2. Le maximum était de 4.4 et le minimum 2.4. Quant à la troisième vache, la richesse moyenne de son lait était 2.6, et les extrêmes 2.0 et 4.0.

On voit donc qu'il est impossible de se fier à une seule épreuve lorsqu'on désire connaître la richesse du lait d'une certaine vache. Ce serait s'exposer à se tromper grandement sur la valeur d'une bête que d'en juger par le résultat de cette épreuve.

A la lumière des exemples que nous venons de citer ainsi que de centaines d'autre exemples, nous pouvons conclure qu'une bonne méthode est d'essayer un échantillon composé du lait de cinq ou six traites, prélevé à intervalles lorsque la vache est à l'état normal. Ce système a donné de bons résultats pour le contrôle de la production des vaches laitières conduit par le service de l'industrie laitière Ottawa. Ecrivez pour demander des renseignements complet afin de ne pas vous exposer à juger vos vaches sur un essai isolé et trompeur.

Beaucoup d'écrivains, en France donnent un tour général à toutes leurs pensées : ce sont des moralistes sans le savoir et des maximistes sans le vouloir.

REFUSE UN SALAIRE DE $7,500

Désire Servir le Public Sans Aucun Salaire

M. JOHN G. KENT, homme riche et ayant de grands intérêts a refusé d'accepter aucune rémunération pour ses services comme Gérant Général de l'Exposition Nationale Canadienne, préférant de servir le public gratuitement. Il est le Président de la Chambre de Commerce de Toronto, et a été membre du bureau exécutif depuis 1905, et a toujours pris beaucoup d'intérêt dans les affaires de l'Exposition. Il a été Président en 1912-13, les deux meilleures années dans l'histoire de l'institution. M. Kent est chef des "Boy Scouts" de Toronto, et il est associé avec plusieurs entreprises philantropiques. Une maladie longue et continue a obligé Dr. Orr, Gérant depuis 1903, de prendre un long repos.

PLUS PETIT QU'UN MICROBE

Elle.—Donne-moi ton salaire, j'te dis !

Lui.—T'sais ben, les piastres, c'est dangereux... y a des microbes en masse dessus...

Elle.—Y a pas d'danger pour les microbes... Y sont pas capables de vivre sur ton salaire !

L'HISTOIRE DE L'ESCALIER

Chaque fois que vous montez un escalier vous pouvez faire l'expérience de votre état de santé, de la condition de votre sang.

Arrivez-vous au haut de l'escalier hors d'haleine et épuisé ? Votre coeur palpite-t-il violemment ? Eprouvez-vous une douleur dans le côté ?

Même vous vous arrêtez peut-être au milieu de l'escalier tout étourdi, les membres tremblants et trop fatigué pour aller plus loin sans vous reposer. Ce sont là des signes infaillibles d'anémie. Aussitôt que votre sang s'appauvrit ou devient impur l'escalier devient un instrument de torture. Alors vous êtes incapable de travailler ; votre sang est aqueux et vos nerfs épuisés ; vous perdez les joies d'une vie active et vous vous acheminez vers un déclin encore plus prononcé. Il n'y a qu'une seule chose qui puisse vous sauver du danger. Il vous faut mettre du nouveau sang riche et rouge dans vos veines sans tarder et ainsi vous referez votre santé. Pour obtenir ce nouveau sang riche prenez les pilules Roses du Dr Williams et elles vous donneront une nouvelle vitalité, une bonne santé, et le pouvoir de résister à la maladie ou même de l'écarter. Ce fameux remède est en usage dans le monde entier depuis plus d'une génération et il a rendu la vigueur, l'activité et les forces à des milliers d'hommes et de femmes faibles et maladifs.

Vous pouvez obtenir les Pilules Roses du Dr Williams chez n'importe quel marchand de remèdes, ou par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50 de la Dr Williams Medecine Co; Brockville, Ont. 1675

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toute sortes.

Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelats est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis toulaine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large.

Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

L'USAGE D'UN POELE ELECTRIQUE NE COUTE PAS CHER

N'ALLEZ PAS CROIRE POUR UN INSTANT que la cuisine à l'électricité est très dispendieuse. Au contraire l'usage d'un poêle McClary est très économique. Le courant n'est dépensé que durant le temps que vous faites votre cuisine. VOUS AVEZ LA BONNE CHALEUR dès que vous avez tourné le commutateur (Switch). Quand la cuisine est finie vous arrêtez la chaleur de la même manière en tournant le commutateur.

Et, n'oubliez pas les NOMBREUX AVANTAGES que la cuisine à l'électricité donne : Un travail plus facile, une meilleure santé, des aliments d'une meilleure saveur.

VOUS ECONOMISEZ DE L'ARGENT. En ayant un poêle électrique vous pouvez vous servir du fer, grille-pain au même taux que le chauffage, c'est-à-dire à .02½c. net du kilowatt au lieu de .08c. net que vous payez lorsque vous n'avez pas de poêle.

☞ A TOUT ACHETEUR SERIEUX qui désire se rendre compte de ce que peut coûter la cuisine à l'électricité nous lui fournirons un poêle à l'essai POUR UNE SEMAINE, ce qui lui permettra de constater par lui-même le coût d'opération.

La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir,

255 RUE CASCADES TEL. 32 208 ST-HYACINTHE, QUE.

CANADIEN PACIFIQUE

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS

— POUR —

WINNIPEG

et les points à l'ouest de Winnipeg

PRIX **$12** *Jusqu'à WINNIPEG et un demi centin par mille pour tous les points à l'ouest de Winnipeg.*

JEUDI LE 16 AOUT ET MARDI LE 28 AOUT.

Le trajet se fait sans changement de char par le C. P. R.

Prix de retour, *un demi centin par mille jusqu'à WINNIPEG et $18,00 de Winnipeg à destination*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ADRESSEZ- VOUS A

R. E. CODERRE, 125 RUE CASCADES.

VOULEZ-VOUS ATTEINDRE 90 POUR CENT DE LA POPULATION DU COMTÉ DE ST-HYACINTHE ET DES ENVIRONS ?

SI OUI

Mettez une annonce dans "Le Clairon".

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

L. A. BERNIER, Gérant.

ABONNEMENT

A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... $1.50

Ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez M. Geo. St-Jean.

Nouvelles Locales

A l'Hôtel-de-Ville

Il n'y a pas eu de séance publique du Conseil, mercredi dernier, à cause de la vacance des échevins. La prochaine séance publique du Conseil aura lieu, le mercredi, 15 du courant.

Greffier de la Cour du Magistrat

A sa réunion de mercredi, le gouvernement provincial a nommé M. Armand Boisseau, notaire de St-Hyacinthe, greffier de la Cour du Magistrat, en remplacement de M. F. X. A. Boisseau, démissionnaire.

On Fête M. Houle

M. Alfred Houle, hôtelier, a été, le soir du quatre du courant, le héros d'une magnifique fête que lui avaient organisée ses amis, à l'occasion de son prochain mariage.

On avait préparé en son honneur au Restaurant Tourigny, un banquet auquel prirent part près de deux cents personnes. Pendant le banquet, M. le dentiste Bédard a présenté une adresse au futur marié, accompagnée d'une bourse contenant $100. en or. Plusieurs santés ont été proposées. M. A. Lacroix, marchand, a répondu à la santé du commerce ; M. H. Dufresne à la santé des hôteliers ; et M. Sabin Raymond à la santé des Dames.

Après le banquet, chacun s'est amusé à qui mieux mieux. Il y eut piano, chant et déclamation. On avait rien épargné pour que cette fête fût très belle, et elle l'a été.

Mariage

Lundi dernier, M. Alfred Houle hôtelier de cette ville, conduisait à l'autel Mlle Berthe L'Heureux, fille de M. Samuel L'Heureux. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à la cérémonie, qui a été très solennelle.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Cathédrale. C'est M. Dufresne, frère de Mme Veuve Fortunat Houle, qui accompagnait le marié. La mariée était au bras de son père, M. Samuel L'Heureux.

Pendant la cérémonie, de très beaux morceaux de chant appropriés à la circonstance ont été rendus par M. Lemaire St-Germain et par Mlle Corinne Beaupré. M. Léon Ringuet, organiste, a aussi joué plusieurs marches nuptiales.

L'Heureux couple, qui a reçu de nombreux et riches cadeaux, est parti aussitôt après le déjeuner, qui a été servi chez M. Samuel L'Heureux, pour Montréal et Québec.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

En Villégiature

Le Dr et Mme Fournier, partiront avec leur fils aîné Paul-Emile, en villégiature à Atlantic City, du 1er septembre jusqu'au 15 octobre prochain.

Chez les Soeurs du Précieux-Sang

Lundi dernier, Sa Grandeur Monseigneur Bernard présidait une prise d'habit qui eut lieu en la chapelle du couvent des Srs. du Précieux-Sang de notre ville. Cette cérémonie religieuse qui est des plus impressionnantes avait attirée plusieurs membres dignitaires ecclésiastiques, parmi lesquels nous avons remarqué le Chanoine L. A. Senécal, curé à la cathédrale et le Rév. Père Hamel, curé de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire. Le chant sacré a été donné par le chœur des Sœurs selon le rite de cette communauté. Le sermon de circonstance a été donné par le Père Marie-Archange, franciscain du Couvent de Montréal. Celles qui viennent de quitter le monde sont Mesdemoiselles Juliette Chartier, en religion, Sr Agnès de Jésus, et Flore Godbout, en religion, Sr. Marie des Neiges, toutes les deux de cette ville ; Maria St-Jean, des Etats-Unis, en religion, Sr. St-Jean de l'Eucharistie.

MARRIED

Quand une jeune fille se marie et entre dans un environnement étranger, elle se trouve en présence d'une tâche difficile. L'expérience de Marjorie Wilde est si longuement décrite par Theodore Dreiser dans "Married" dans le "September Cosmopolitan, que toute personne qui lira ce travail l'appréciera avec un jugement sympathique.

Theodore Dreiser est l'auteur de "The Genius", qui est un des meilleurs romans qui aient été écrits pendant ces dix dernières années, —un roman qui a créé des commentaires par le monde entier à cause de sa discussion hardie du caractère artistique.

C'est la première fois que M. Dreiser apparaît dans le Cosmopolitan, et il a donné sa meilleure œuvre.

L'histoire a été illustrée avec profusion par Howard Chandler Christy.

Va-et-Vient

Mme adjutor Noreau, de Central Falls, est en promenade chez son frère, M. Octave Desmarais, de St-Hyacinthe. Elle profitera de ce voyage pour visiter tous ses parents.

—M. le constable Camille Picard et Mme Picard iront à Québec samedi, en promenade chez leur fils, payeur à la Banque Montréal de cette ville.

—M. et Mme Alexandre Bolduc, de Lévis, étaient de passage à St-Hyacinthe, cette semaine, en visite chez M. Cyrille Boiduc, leur oncle. L'heureux couple était en voyage de noces.

—Mlle L. Marchelosse et sa sœur sont actuellement en visite à St-Hyacinthe, chez les Demoiselles Omais.

—Mme Parker, d'Ottawa, est actuellement à St-Hyacinthe chez son père, M. L. P. Morin

—M. A. Théoret, inspecteur de la cité de Montréal, et sa famille, ainsi que M. Emile L'Heureux et sa famille, sont en visite à St-Hyacinthe chez M. Samuel L'Heureux et chez M. le shérif Cormier.

—Sr. Ste-Jeanne de Chantal, sœur du shérif Cormier, est de passage à St-Hyacinthe, s'en allant en mission à Kenora, Ontario.

—M. le Dr Gaston Lapierre est en promenade à Plataburg, N. Y. avec sa famille.

De Retour

M. et Mme Alfred Houle, qui partaient en voyage de noces, lundi matin, pour Montréal et Québec sont revenus à St-Hyacinthe jeudi soir. Leurs amis leur souhaitent la plus cordiale bienvenue.

Remerciements

La famille John Arbour remercie bien cordialement toutes les personnes qui ont daigné lui témoigner des sympathies, à l'occasion de la mort de M. John Arbour, soit en offrant des offrandes de messes ou des bouquets spirituels, soit en assistant aux funérailles, ou de toute autre façon.

Feu Herménégile Burque

M. Herménégile Burque, qui pendant de nombreuses années a tenu un hôtel à St-Hyacinthe, et qui depuis un certain temps vivait à Drummnodville, est décédé à ce dernier endroit, mercredi soir, à l'âge de 59 ans.

Les restes mortels de M. Burque sont arrivés à St-Hyacinthe ce matin, et l'inhumation a eu lieu immédiatement au cimetière de la cathédrale.

M. Burque était le cousin de M. Emile Chagnon, trésorier de la cité de St-Hyacinthe.

Décès de M. C.-L. Casavant

Nous avons appris avec regret la mort de M. Camille-Lucien Casavant, mécanicien-dentiste, fils de M. Narcisse Casavant, autrefois de St-Hyacinthe, et maintenant de Montréal.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi matih, en l'église Saint-Louis de France, Montréal.

L'abbé Charpentier a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des abbés Lesage et Prud'homme. Le chœur de chant, sous la direction de M. Alex.-M. Clerk, a exécuté la messe de requiem de Borduas; M. Joseph Saucier présidait à l'orgue.

Le cortège s'est formé à la demeure du regretté défunt, au No 247, avenue Laval. Une voiture remplie de fleurs, précédait le corbillard.

Le deuil était conduit par M. Narcisse Casavant, père du défunt; M. Rosaire Leclerc, son beau-père; MM. Sylvio, Léopold, Emile et Ernest Casavant, ses frères; MM. André Casavant, avocat; Ivanhoe Bélisle et Victor Lupien, ses cousins.

TENEZ LES ENFANTS EN SANTE DURANT LES CHALEURS

Toutes les mères savent combien les mois des chaleurs de l'été sont fatales aux petits enfants. Le choléra infantile. la diarrhée, la dysenterie et les affections stomacales sévissent à ce temps-là, et souvent une précieuse petite vie est perdue après quelques heures de maladie. La mère qui garde des Tablettes Baby's Own à la maison n'a rien à craindre. Faire usage de temps à autre de ces tablettes prévient les affections stomacales et intestinales, ou si la maladie arrive soudainement—comme c'est généralement le cas—les Tablettes permettront au bébé de bien s'en tirer.

Elles sont en vente chez les marchands de remèdes ou bien envoyées par la poste à 25 cents la boîte par The Dr Williams' Medicine Co Brockville, Ont. 1675

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTÊMES

Août 1—Marie, Augustine, Lucienne, fille de Emile Débigarré et de Marie-Rose Desjardins. Parrain et marraine, Zéphirin Moquin et Augustine Desjardins.

Août 2—J. Roméo, Paul-Emile, fils de Adélard Hébert et de Berthe Labrecque. Parrain et marraine, J.-Bte Cordeau et Rose-Alba Hébert.

Août 3—Louis, Léopold, Adrien, fils de Adrien Choquette et de Marie-Berthe Gaucher. Parrain et marrainne, Louis Gaucher et Pauline Boutin.

Août 4—M.-Paul, Florence, Juliette, fille de David Vilandre et de Lucia Gaucher. Parrain et marraine, Wilfrid Daigle et Rose-Alma Gaucher.

Août 5—Marie-Louise, Gabrielle, fille de Victor-Ernest Blanchard et de Marie-Blanche Benoit. Parrain et marraine, Paul Omer Blanchard et Marie-Louise, Cora Blanchard.

Août 6—J. Rémi, Emérilde, Michel, fils de Michel Cordeau et de Graziella Gauthier. Parrain et marraine, Emérilde Gauthier et Rose-Alma Gauthier.

MARIAGES

Août 6—Entre Méril Laliberté, veuf de Malvina Beaunoyer, et Clara Archambault, fille de feu Eusèbe Archambault et de feu Henriette Guevillon.

Août 6—Entre Alfred W. Houle fils de feu Fortuna Houle et de Rosalie Dufresne, et Marie, Alberta L'Heureux, fille de Samuel L'Heureux et de Albina Lamoureux.

Août 7—Entre John Parisien, veuf de Eugénie Asselin et Eulalie Guertin, veuve de Hilaire Délisle.

SÉPULTURES

Août 7—Amanda Plamondon, fille de Michel Plamondon, 79 ans.

Août 5—Marie-Jeanne Letendre fille de Philibert Letendre et de Ozama Comeau, 5 mois.

Eglise Notre Dame du Rosaire

BAPTÊMES

Août 1—Marie, Fabiola, Jeannette, fille de Napoléon Guertin et de Florida Bissonnette.

Août 4—Joseph, Etienne, Dominique, Gérard, fils de Louis Morrier et de Olivina Bergeron. Parrain et marraine, Oliva Morrier et Véronique Martin.

MARIAGES

Août 1—Entre Louis Chaput, veuf de Malvina Charron, de la paroisse de St-François-Xavier de Verchère, et Exilda Gosselin, fille de feu Flavien Gosselin et de Marguerite Rainaud.

Août 6—Entre Alfred, Origène Touchette, fils de Napoléon Touchette et Graziella Flibotte, fille de Antoine Flibotte et de Maria Gérard.

Courrier de St-Damase

Une charmante fête d'anniversaire eut lieu ces jours derniers chez Mlle Perron, organiste de cette paroisse. Il y avait une vingtaine d'invités, et l'héroïne de la fête reçut de jolis cadeaux. Il y eut chant et musique. On remarquait parmi les personnes présentes M. et Mme Marchessault, M. et Mme W. Pion, M. et Mme A. Beauregard, M. et Mme A. Dozois, Mme N. Gauthier, Mme Trottier, Mlles Hélène Beauregard, Alice Jodoin Berthe Fréchette, Adrienne Pion, Adrienne Choinière, E. Lussier, MM. Docteur Robillard, Hector Chartier ect.

THEATRE CORONA

VENDREDI ET SAMEDI, 10 et 11 Août.

Le Loup Noir

Grand drame des Famous Players en cinq parties dans lequel le rôle principal est tenu par **LOU-TELLEGEN.** C'est une histoire d'amour et d'avantures des plus puissantes.

Une comédie Christie intitulée : SIX HEURES, et une Gazette de Pathé.

DIMANCHE ET LUNDI, 12 et 13 AOUT.

MOLLIE KING dans

La Chance de l'Aveugle

Grande production Pathé dans laquelle est racontée l'histoire d'une jeune fille qui ramène dans le droit chemin un jeune homme de famille riche.

Une **Gazette** de Pathé. Une comédie en un acte : **MECHANCETE PROFONDE** et les **Dernières Créations Françaises,** rouleau de modes.

MARDI ET MERCREDI, 14 et 15 AOUT.

THEDA-BARA dans

Sous Deux Drapeaux

Grande production de Fox en cinq rouleaux. Cette vue est une des plus intéressantes de cette compagnie et il ne faut pas manquer de voir Théda-Bara dans le rôle de la cantinière sympathique.

Une comédie en rouleaux multiples de Fox, intitulée : **LES FEUX DE LA RAMPE,** et le 4ième épisode du Mystère de la Croix-Double : **ENLEVEE.**

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 16, 17 et 18 Août.

PAULINE FREDERICK, l'étoile des Famous Players, dans

UN MOMENT AUPARAVANT

Pauline Frédérick est sans contredit une des actrices de cinéma des plus populaires et le public de Saint-Hyacinthe aimera à l'applaudir dans cette production intéressante.

Une comédie Christie intitulée : **L'ELEPHANT AMI,** Une **Gazette** de Pathé et le 19ième épisode de La Griffe de Fer : **LA CAVERNE DU DESESPOIR.**

Orchestre tous les SOIRS.

Matinées tous les Samedis et Dimanches après-midi. 10cts partout. Le soir on peut entrer de 7.30 heures à 8.45 et voir la représentation tout entière. L'après-midi de 2 heures à 3.15 heures.

ADMISSIONS:

ORCHESTRE 10 ET 15 CENTS

Quelques Sièges Réservés à 20 cts.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS

On a besoin de 50,000 moissonneurs dans l'Ouest canadien pour la récolte de cette année, suivant les avis reçus de Winnipeg par le Canadien Pacifique.

La récolte de cette année sera d'une grande importance à la cause des Alliés dans la poursuite de la guerre. Un approvisionnement suffisant de vivres les aidera autant que des hommes ou des munitions. La récolte de 1917 est l'un des plus urgents devoirs du pays à l'heure actuelle. Tout homme qui ira faire les récoltes dans l'Ouest, "fera sa part" en autant que s'il était dans les tranchées. Etant donné le grand nombre d'enrôlements dans cette partie du Canada, l'ouest, le grand panier à pain de l'empire aura plus besoin de bras que jamais auparavant. Le Canadien Pacifique prend actuellement des arrangements pour faire deux excursions de colons de Montréal au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta. Ces excursions auront lieu les 16 et 28 août avec service direct. Les taux sont spéciaux : $12.00 pour Winnipeg et $18.00 au retour et un demi-centin par chaque mille au-delà de Winnipeg pour tous les points sur la ligne du C. P. R. à l'est de Calgary, Edmonton et Macleod.

Pour plus amples informations voyez les agents de billets du C. P. R.